

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

# BULLETIN *municipal*



JANVIER  
2025

N°128



**DOSSIER ► P. 11**

*Des objectifs concrets pour  
le logement social*

[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr)

# SOMMAIRE

## ► Informations Mairie

Cérémonie du 11 novembre 2024 .....	P. 4
« Richard Bligny » témoignages de deux amis.....	P. 4
Les lauréats du legs Baffert.....	P. 5
Pose de la première pierre du Triptik.....	P. 5
Travaux : gymnase du Pré de l'Eau, centre de loisirs, école du Tartaix, place Schuman.....	P. 6
Vœux du maire à la population .....	P. 7
Les vœux au personnel communal .....	P. 7

## ► Informations CCAS

Distribution des colis de Noël.....	P. 8
Après-midi festive pour les aînés.....	P. 8
La mise en pots du miel.....	P. 8
Sortie d'automne avec les seniors.....	P. 9

## ► Évènements

Marché de Noël.....	P. 9
Au théâtre ce soir : quatorze.....	P. 9
Aquarelles et sculptures à la Maison des Arts.....	P. 9

## ► LE DOSSIER

Des objectifs concrets pour le logement social.....	P. 11/14
--	----------

## ► Médiathèque Saint-Exupéry

Quelques temps forts à la médiathèque :	
Bibliobraderie dans le patio.....	P. 15
Philémoi : le son au bout de vos doigts.....	P. 15
L'association numérinaute.....	P. 15
Le mois du film documentaire.....	P. 15

## ► Environnement

Fête du miel et de la nature : photos et miscellanées.....	P. 16
Les refuges Ipo pour favoriser la biodiversité à Montbonnot-Saint-Martin.....	P. 17

## ► Vie locale

Le budget primitif 2025.....	P. 18
Pour une politique de l'arbre à Montbonnot-Saint-Martin.....	P. 20
PAV : Points d'Apport Volontaire.....	P. 20
La précarité énergétique, l'affaire de tous !.....	P. 21

## ► Jeunesse et Scolaire

Relais petite enfance .....	P. 22
Spectacle de début décembre mêlant la MDPE et le Ram.....	P. 22
Noël aux Chavannes.....	P. 23
Fabrication de cosmétiques bio et écolo !.....	P. 24
Escale jeunes.....	P. 24
Pour bien finir l'année au sein des périscolaires de la commune !.....	P. 24

## ► Portrait

Cécile Menuge dynamise le sou des écoles.....	P. 25
---	-------

## ► Les associations..... P. 26 à 31

# NAISSANCES



- **Andréa LOCATELLI**  
le 28 août 2024
- **Alice ALMADORI**  
le 9 octobre 2024
- **Margot EDERY**  
le 23 novembre 2024

Directeur de la publication : Dominique Bonnet / Comité de relecture et Rédaction : D. Bonnet, G. Farrugia, C. Hallé, MB. Mathieu, P. Descharrières, A. Maffet / Service communication : M. Calanca, L. Chataing / Iconographie : Services municipaux, élus et associations / Conception et Impression sur papier PEFC : Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot-Saint-Martin) Tirage : 3200 exemplaires / Dépôt légal : Janvier 2025 / Le bulletin est consultable dans son intégralité sur [www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr)

Si vous souhaitez faire part d'un événement familial, envoyez votre texte accompagné, ou non, d'une photo à [communication@montbonnot.fr](mailto:communication@montbonnot.fr)



## LE MOT DU MAIRE

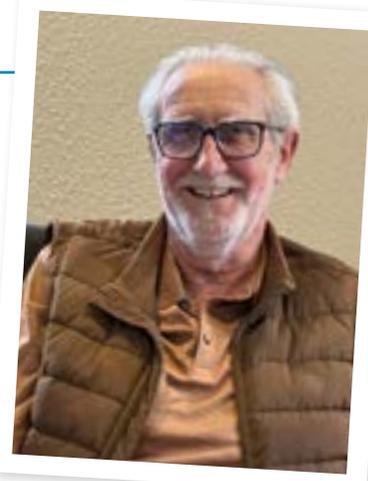
L'année 2025 est la dernière année pleine avant les prochaines élections municipales au premier trimestre 2026. Après un début de mandat marqué par l'épidémie de coronavirus (2020) et l'incendie du gymnase du Pré de l'Eau (2021), cette année sera celui de la reconstruction. La grande halle du Pré de l'Eau est déjà en cours de reconstruction, tout comme celle de la charpente des logements place Robert Schuman. Les derniers commerçants impactés pourront alors rouvrir au cours de l'automne. De plus, le centre de loisirs du Tartaix et les classes énergétiquement rénovées auront droit très prochainement à une inauguration. En proximité directe, sera construite à partir d'avril-mai la future école maternelle, en remplacement de celle des Chavannes. À cela, ajoutez un « ravalement de façade » de notre site Internet, et vous aurez une commune prête pour les prochaines décennies.

Construire sur la commune, c'est aussi accueillir de nouveaux logements sociaux pour tendre vers l'objectif de 20 %, comme l'impose la loi. Chaque nouvel immeuble, comme le Triptik dont le chantier a démarré fin 2024, accueille à Montbonnot-Saint-Martin sa part de logements sociaux, en partenariat avec les bailleurs locaux. Le dossier fait le tour de la question et permet de

comprendre les difficultés de construction qui s'impose à nous en tant que commune. Le logement social, et ses dérivés (baux solidaires, accession sociale), ont leur importance pour aider des familles en difficulté, ou pour aider des jeunes à rester sur la commune, ne l'oublions pas.

Concernant le budget de notre commune, il a été voté en décembre, comme chaque année, et à l'équilibre. Un devoir que chaque commune s'efforce de respecter, pendant que l'État peine à établir le sien. Montbonnot-Saint-Martin contribue à l'amélioration du déficit de la France, encore 48 000 € qui sont versés cette année, et pourtant il est demandé aux maires de faire plus d'efforts. Il est temps que l'État travaille main dans la main avec les collectivités, plutôt que de naviguer sans cap.

Pour terminer, avec 64,28 % des votes exprimés lors du deuxième tour de l'élection législative partielle, vous avez élu Camille Galliard-Minier nouvelle députée.



 **Dominique Bonnet,**  
Maire de Montbonnot-Saint-Martin



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024

Faisant suite à la fin des travaux de la Maison Pour Tous, la cérémonie du 11 novembre a pu se dérouler au square de la Paix. Un public très nombreux était présent. Jeunes et moins jeunes, élèves, parents, élus, élèves des Pupilles de l'Air et de l'Espace, ont écouté le discours de monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Monsieur Jean-Louis Thiériot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

Cette cérémonie était accompagnée par la fanfare de l'EPAE, ainsi que la fanfare des pompiers. Suite au dépôt des trois gerbes, anciens combattants, EPAE et Mairie, la fanfare de l'EPAE a joué « entre terre et mer », ainsi que « la marche des soldats » de Robert Bruce.

Comme les conditions climatiques étaient très favorables, la cérémonie s'est poursuivie à l'extérieur pour écouter le discours de Monsieur le Maire. Discours qui s'est terminé par une citation de Victor Hugo : « *La guerre c'est la guerre des Hommes ; la paix, c'est la guerre des idées* ».

Cette cérémonie était aussi l'occasion de rappeler le combat que nous devons mener, et avant tout le combat des idées, des valeurs. Un vin d'honneur a clôturé cette très belle manifestation.



 **Dominique Bonnet,**  
Maire de Montbonnot-Saint-Martin



## « RICHARD BLIGNY » : TÉMOIGNAGES DE DEUX AMIS

Richard nous a quittés sans nous laisser le temps de nous préparer à son départ. Richard était un grand scientifique, humaniste, écologiste qui a su concilier tout au long de son parcours

ses différents engagements avec sa vie familiale, montagnarde et artistique. Il aimait la vie et savait la partager avec les autres.

Son activité scientifique s'est inscrite principalement dans la biologie végétale avec notamment le décryptage des mécanismes moléculaires au cœur des plantes alpines. Il a été créateur et directeur de la station alpine du Lautaret devenue ensuite le jardin alpin du Lautaret. Au cours de sa trop courte retraite tout en continuant à partager son temps entre la montagne avec sa famille et ses amis, des voyages, l'aquarelle, il a au cours de deux mandats pris un engagement au sein du Conseil municipal. Son activité s'est notamment inscrite dans le cadre de la Commission énergie avec sa participation aux différents programmes de mise en place sur la Commune des panneaux photovoltaïques, éclairage LED, chaufferies aux granulats de bois, véhicules électriques municipaux. Il a été aussi fortement impliqué dans la réalisation des jardins et vergers municipaux. Ses avis pertinents, son enthousiasme, son humour étaient toujours appréciés lors des différentes réunions.

 **Michel Pineri**

Richard Bligny a vécu pleinement et passionnément, en esthète et en humaniste, sans jamais s'écarter beaucoup de la locution latine « Mens sana in corpore sano ».

Comme Jouvénel l'avait prôné mieux vaut compter sur soi que sur les dieux pour entretenir sa forme physique et intellectuelle, l'une au service de l'autre et réciproquement. Richard, gâté par des gênes variés et féconds, avait beaucoup de capacités dans différents domaines, ce qui contribuait à en faire une personnalité riche et attachante.

L'ayant côtoyé pendant de nombreuses années, en différentes circonstances, dans la vie associative, en tant que conseiller municipal impliqué pendant 12 ans dans la « commission développement durable » et en famille, j'en suis devenu l'ami. Je puis témoigner du plaisir que l'on pouvait éprouver à échanger avec lui, dans sa charmante maison centre de gravité de sa tribu familiale sur laquelle veillait la discrète Jacqueline et son merveilleux jardin peuplé d'orchidées, dans le quartier du Moulin qui lui était cher, à la mairie entre autre autour du projet de serre photovoltaïque, ou autour d'une bonne table (Richard ne détestait pas les bonnes bouteilles !). Sur de multiples sujets, historiques, politiques, artistiques, scientifiques... il était toujours en verve, dans la bonne humeur, avec un humour bien senti et une bienveillance assumée. Au programme, en sus de la famille, des activités scientifiques et des amis, sports en montagne, jardinage, peintures, modelage, lectures éclectiques, voyages...

Tu as aimé la vie, elle te l'a bien rendu.

Bonne route Richard.

 **Pierre Béguey, Maire honoraire**

## LES LAURÉATS DU LEGS BAFFERT

Une réception a été organisée le jeudi 19 décembre afin de remettre aux deux lauréats du legs Baffert, Louise Richard et Arnaud Castellan, un chèque de 1 000 € à chacun selon les volontés de Monsieur Baffert qui a légué à la commune en 1947 un immeuble à Grenoble. Outre le caractère social de ce logement, Monsieur Baffert a voulu que soient récompensés chaque année, grâce aux ressources du legs, deux jeunes de la commune pour leur engagement personnel.

**Louise Richard** est animée par une volonté d'aider et d'apporter du réconfort qui l'a poussé à s'engager dans des actions bénévoles. Alors qu'elle était au lycée, en intégrant l'association Ozanam, elle a effectué des visites régulières en Ehpad auprès des personnes âgées.

Au cours de ses études supérieures, Louise a participé à des maraudes en allant à la rencontre des sans-abris. Ses engagements ont été également auprès des jeunes en encadrant des scouts et auprès des handicapés en promouvant le handisport auprès du grand public. Son engagement le plus significatif a été son année de césure en tant que volontaire avec l'organisation « Enfants du Mékong ». En tant que coordinatrice de programmes de parrainage, Louise a travaillé avec des minorités ethniques pour aider les enfants à accéder à l'éducation.

« Oser la rencontre, choisir l'espérance » sont les mots qui ont guidé **Arnaud Castellan** dans ses choix et ses engagements. Lors de ses années au lycée, il s'est engagé



auprès de jeunes porteurs de handicap à travers des activités pour les sortir de leurs foyers. Lors de ses études supérieures, il a accompagné des lycéens issus de quartiers défavorisés dans leur scolarité et s'est engagé pour encadrer un groupe de scouts. Dans le cadre d'une association de solidarité de son école dont il était le président, Arnaud a eu le souci de venir en aide aux plus démunis en organisant des maraudes dans les rues et des collectes alimentaires. Pour poursuivre ses engagements, Arnaud a pris une année de césure et a rejoint l'association Le Rocher. En immersion dans la cité de Bondy, il a aidé des jeunes et des familles à traverser les difficultés du quotidien et à favoriser leur intégration. Un comité constitué du Maire, du curé de la paroisse, d'un père et d'une mère de famille et d'élus a estimé que Louise et Arnaud répondaient parfaitement aux critères et a décidé à l'unanimité de les désigner lauréats du legs Baffert.

Toutes nos félicitations à ces deux nouveaux lauréats.

 **Marie-Béatrice Mathieu**, Adjointe aux affaires sociales

## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU TRIPTIK

La pose de la première pierre de l'ensemble immobilier le Triptik, a eu lieu le vendredi 18 octobre. Ce projet remonte au début de l'année 2021, où pour répondre à nos obligations vis-à-vis de la loi SRU et la loi Allur, la commune de Montbonnot-Saint-Martin a souhaité urbaniser ce tènement, support des anciens terrains de tennis.

Un appel à projet avait été lancé au mois d'avril 2021, avec un cahier des charges précis pour la construction de 28 logements en accession, 12 logements sociaux et 17 logements en accession sociale ou BRS avec au rez-de-chaussée des

bâtiments, un espace pour accueillir des commerces et/ou des services de proximité sur une surface de plancher de 400 m<sup>2</sup>. Les trois projets ont été envoyés à tous les membres de la commission d'urbanisme une semaine avant sa réunion afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Elle s'est réunie, les trois projets ont été présentés et chacun des membres a pu poser des questions, donner son ressenti. La commission s'est terminée par un vote. Les neuf personnes présentes ce jour-là ont voté pour le projet numéro 1. Nous avons donc ouvert la deuxième enveloppe du candidat numéro 1. Le projet choisi était celui de la société MV Résidences. Très content que ce projet ait fait l'unanimité des membres de la commission d'urbanisme.

Ce projet nous avait séduit par sa qualité architecturale grâce à l'équipe d'architectes « L et L'architecture ». Petits plots carrés qui permettent à chaque appartement d'avoir une double orientation avec un système de balcons qui ne sont pas les uns au-dessus des autres, mais décalés. Ce qui permet d'avoir des espaces extérieurs très importants pour chaque appartement. Le chantier a débuté au mois d'août 2024, pour une livraison en 2026. Merci à la société MV Résidences pour la réalisation de ce nouveau projet sur la commune. Une très grande originalité, autant sur le nom de l'opération que sur la qualité architecturale.



 **Dominique Bonnet**,  
Maire de Montbonnot-Saint-Martin



## TRAVAUX

### Gymnase du Pré de l'Eau

Comme tout le monde a pu s'en rendre compte, l'énorme engin a fini la démolition du gymnase. À la place du trou béant il y a maintenant une surface libre qui va permettre la reconstruction du « nouveau gymnase ». Celle-ci démarrera en début d'année 2025. Le gymnase sera reconstruit à l'identique dans sa fonctionnalité. Quelques améliorations seront apportées : exit le gaz pour le chauffage et remplacement par la géothermie, amélioration de l'isolation, rajout de gradins escamotables... Fin des travaux et réouverture du gymnase envisagée fin d'année 2025. Les associations impactées par l'incendie et le déménagement vers le « mini gymnase terrain de tennis » et vers le bâtiment Stryker pourront enfin réintégrer un gymnase tout neuf et reprendre leurs activités dans ce lieu emblématique.

### Centre de loisirs

Ils sont grands, ils sont beaux ces nouveaux locaux pour le centre de loisirs !! 791 m<sup>2</sup> dédiés exclusivement à nos petits. Ils ont beau être accolés à l'école du Tartaix, les enfants verront tout de suite qu'ils ne sont plus à l'école. De grandes pièces séparées pour les petits et les grands, une pièce calme, des salles d'activité, tout a été réfléchi avec les architectes et les directeurs du centre de loisirs pour que ce soit un endroit agréable à vivre. Nous avons pris en compte les besoins qui allaient en grandissant vu le nombre d'enfants (100) toujours plus grand. Cela n'empêchera pas la mutualisation de certains lieux avec l'école comme le restaurant scolaire, le hall servant de scène pour les spectacles. Le service périscolaire participera à la vie dans ces nouveaux locaux en utilisant certaines pièces. Nous ne doutons pas que nos jeunes se sentiront bien dans cette nouvelle structure.

### École du Tartaix

Nous avons profité des vacances scolaires de l'été pour entreprendre les derniers travaux à l'école du Tartaix. trois classes ont été refaites, du sol au plafond, et ce n'est pas qu'une expression. Tout a été repris. Certaines cloisons ont été modifiées, les menuiseries changées, l'isolation retravaillée, l'éclairage amélioré, le sol changé. Tout cela en deux mois. Un grand merci aux entreprises qui ont « joué le jeu » de travailler au mois d'août et aux services techniques qui ont toujours été présents pour surveiller et « relancer » la machine lorsque cela ne respectait pas le planning. Les enseignants et les élèves ont pu effectuer leur rentrée dans les temps et dans des locaux tout neuf.

### Reconstruction Schuman

Un incendie ayant chassé l'autre, il en va de même pour les reconstructions. Après le démarrage de la reconstruction du gymnase, la reconstruction des appartements ayant brûlé place Schuman a, elle aussi, commencé. Tout le monde a fait au plus vite. De l'entreprise de déblaiement au syndic en passant par les architectes, tous les intervenants ont bien perçu la nécessité d'aller vite en raison de l'attente des anciens locataires et propriétaires. Les travaux devraient être terminés fin 2025. La place retrouvera alors sa tranquillité et son attractivité. Mais tout ne s'est pas arrêté ! Le Crédit Agricole est déjà rouvert depuis septembre ainsi que le restaurant Aki Sushi. Le primeur a rouvert ses portes le 21 novembre pour la plus grande satisfaction de tous. Les quatre autres commerces (restaurant, opticien, spa et boulangerie) commenceront leurs travaux dès que le bâtiment sera hors d'eau et hors d'air.

 Gilles Farrugia Maire-adjoint



Ecole du Tartaix



Gymnase



Place Robert Schuman



Centre de loisirs



Centre de loisirs

## VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Le vendredi 10 janvier, plus de 500 personnes étaient réunies dans le bâtiment Stryker loué par la mairie dans l'attente de la reconstruction du gymnase du Pré de l'Eau. Monsieur le Maire, Dominique Bonnet, a fait une rétrospective de l'année 2024, durant une trentaine de minutes, le tout accompagné d'un diaporama qui a permis à tous les participants de bien comprendre tout ce qui avait été fait durant cette année. Aussi bien pour les festivités avec les différentes animations, la partie culturelle avec les expositions de photos, de peinture, de sculpture ainsi que les travaux en cours et à venir dont il a précisé les prochaines étapes.

- Livraison du nouveau bâtiment du centre de loisirs fin décembre,
- Juin 2025, début de la construction de la nouvelle école maternelle qui sera située à côté de l'école du Tartaix,
- La reconstruction du gymnase, et du bâtiment de la place Robert Schuman.

La soirée s'est poursuivie par un spectacle années 80, sept danseurs et chanteurs ont évolué sur la scène pendant plus d'une heure. La plupart des spectateurs ont terminé debout en applaudissant, et en chantant à tue-tête les tubes qui ont bercé notre enfance ou notre adolescence. La soirée s'est terminée par un buffet où les nombreux participants ont pu discuter jusqu'à tard dans la soirée avec les élus, les voisins et les représentants des associations.

Une soirée qui restera dans les mémoires.

 **Dominique Bonnet,**  
Maire de Montbonnot-Saint-Martin



## LES VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL

Le 16 janvier 2025, les vœux ont permis de célébrer et de mettre à l'honneur les médaillés du travail et les nouveaux retraités :

### **7 Médailles du travail ont été remises :**

- Florence Duneigre : médaille d'or (+ de 35 ans en Équivalent Temps Plein)
- Béatrice Neault : médaille vermeil (+ de 30 ans ETP)
- Florian Bossez : médaille argent (+ de 20 ans ETP)
- Alexandra Belloc : médaille argent (+ de 20 ans ETP)
- Marie-Laure Autier : médaille argent (+ de 20 ans ETP)
- Sandrine Marand : médaille argent (+ de 20 ans ETP)
- Catherine Barlet : médaille argent (+ de 20 ans ETP)

### **Et 4 départs à la retraite :**

- Sylvie Cassanelli au 01/02/2024
- Mariane Eibenberger au 01/10/2024
- Nadine Cezon au 01/11/2024
- Florence Duneigre au 01/01/2025



 **Dominique Bonnet,**  
Maire de Montbonnot-Saint-Martin

## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Cette année 289 colis ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans qui se sont inscrits pour le recevoir. Les membres du CCAS ont accueilli en mairie les bénéficiaires pour leur remettre leur colis. De jolies boîtes garnies de produits salés et sucrés ont été préparées par la Cave et l'Atelier Gourmand. Comme à l'accoutumée, des chocolats ont été offerts aux résidents de l'Ehpad Lucie Pellat.

 **Marie-Béatrice Mathieu** Adjointe aux affaires sociales  
et **Anna Dumée** Directrice du CCAS



## APRÈS-MIDI FESTIVE POUR LES AÎNÉS



Ce sont plus de 140 participants qui ont assisté le samedi 14 décembre à l'après-midi festive organisée par le CCAS à la Maison des Arts.

Ils ont été accueillis par le Président du CCAS et Maire Dominique Bonnet, la Directrice Anna Dumée, la Vice-présidente, Marie-Béatrice Mathieu ainsi que d'autres membres du CCAS.

Les convives se sont retrouvés autour des tables décorées de magnifiques compositions sur le thème de Noël. Celles-ci ont été réalisées par les seniors lors des après-midi du mardi animés par Murielle Barthomeuf.

Petits fours salés et sucrés ont régalé les invités toujours heureux de se retrouver pour échanger. Ils ont pu apprécier le talent de la chanteuse et du musicien du groupe « cocktail retro » qui ont animé cet après-midi et grâce aux airs entraînants un certain nombre ont rejoint la piste de danse.

 **Marie-Béatrice Mathieu** Adjointe aux affaires sociales  
et **Anna Dumée** Directrice du CCAS

## LA MISE EN POTTS DU MIEL

Cette année nous avons, à nouveau, bénéficié du miel provenant du rucher familial créé par la municipalité.

Des membres du CCAS ont rempli 160 pots qui ont été distribués lors du goûter de Noël.

 **Marie-Béatrice Mathieu** Adjointe aux  
affaires sociales et  
**Anna Dumée** Directrice du CCAS



## SORTIE D'AUTOMNE AVEC LES SENIORS

La sortie d'automne organisée par le CCAS pour les seniors a ravi nos papilles ! La matinée fut consacrée à la visite de la chocolaterie « de Marlieu » à Chimilin. L'accueil fut chaleureux et la visite intéressante et instructive sur les secrets de fabrication de toutes ces douceurs.

Issue d'une longue tradition familiale, la chocolaterie perpétue depuis 1906 des savoirs-faire artisanaux. Nous avons pu tout au long de la visite apprécier différents chocolats. Avant de repartir et afin de garder un souvenir de ce moment, nous avons fait un petit tour dans la boutique pour quelques achats chocolats bienvenus avant les fêtes de fin d'année. La visite fut suivie d'un déjeuner « Au Champ Meilleur ». Ce restaurant situé à Chimilin a fait l'unanimité des convives pour la qualité des produits frais bien cuisinés et servis par un personnel souriant et accueillant. Puis ce fut le moment de reprendre le car qui nous a emmenés aux Caves de la Chartreuse à Voiron.

Le site a été magnifiquement restauré, les travaux se sont achevés en 2022. Il est désormais dédié à la découverte de l'histoire de la liqueur. La distillerie, l'embouteillage et la production s'effectuent dorénavant à Entre-deux-Guiers.

Cette nouvelle exposition retrace l'histoire de l'ordre des Chartreux qui sont à l'origine de la liqueur composée de 130 plantes. Une dégustation de chartreuse jaune et verte à la fin de la visite nous a permis de bien différencier ces deux liqueurs qui sont distillées depuis 1840 par les moines de la Grande Chartreuse.



 **Marie-Béatrice Mathieu** Adjointe aux affaires sociales  
et **Anna Dumée** Directrice du CCAS

## ÉVÈNEMENTS

### MARCHÉ DE NOËL

**Comme les années précédentes, notre marché de Noël a été une réussite.**

Les 58 exposants, producteurs locaux ou artisans régionaux, ont tous trouvé leur public et manifestement les affaires « ont bien marché ». La variété des produits mêlant les habitués et les nouveautés ont ravis le très nombreux public. Les familles ont pu flâner au milieu des stands et trouver le petit cadeau qui ferait plaisir. Les escargots, les huitres, le foie gras, la charcuterie et le fromage, les boissons alcoolisées ou non, les crêpes et les gaufres, les chocolats ont flatté les papilles de tous. L'accompagnement musical a apporté sa touche et le feu d'artifice a conclu la féerie du samedi. En attendant que le Père Noël puisse répondre aux très nombreuses lettres trouvées dans sa boîte aux lettres, les enfants ont été gâtés par la distribution des traditionnelles papillotes. Le stand jeunesse n'a pas désempilé avec ses maquillages et ses fabrications de boules ou cartes postales. Pour rester convivial et familial, nous refusons malgré les nombreuses demandes, de « faire plus grand ». Le lieu de la Maison des Arts avec ses cours et la placette correspond exactement à la dimension que l'on veut donner à notre manifestation.

Bravo et merci à tous pour ce Marché de Noël 2024 et vive le Marché de Noël 2025 qui aura lieu les 5, 6, 7 décembre 2025 et qui nous permettra de fêter les 10 ans du marché de Noël à Montbonnot-Saint-Martin.



 **Gilles Farrugia**  
Maire-adjoint

## AU THÉÂTRE CE SOIR : QUATORZE

Quatorze, comme la guerre de 1914 ! La pièce de théâtre nous a raconté les 38 jours qui ont précédés le début de la guerre : l'enchaînement infernal issu de l'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche par un nationaliste serbe était enclenché. Nous avons été plongés au cœur de cette terrible période avec ses jeux d'alliances, avec les dirigeants ou les diplomates qui ne voulaient pas la guerre mais qui en brandissaient pendant un mois la menace, nous entraînant alors tous vers un conflit mondial parce qu'il ne fallait pas se montrer faible devant l'ennemi, tous persuadés que ce ne serait juste qu'une crise passagère !... Une véritable leçon d'histoire traitée avec beaucoup d'humour féroce, interprétée avec un immense talent par deux comédiens servis par une écriture documentée et une mise en scène inventive et grinçante de Vincent Fouquet (Compagnie la Maison Serfouette).

La Maison des Arts a accueilli en ce mois de novembre cette pièce de théâtre dans le cadre de la saison Echos : durant six mois, l'Espace Aragon avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan se délocalise et vient vers 20 communes de notre territoire pour présenter un spectacle gratuit, avec possibilité d'offrir au Secours populaire du Grésivaudan, via l'association « 2 kilos de culture » des denrées alimentaires pour les plus démunis via son site d'achats en ligne.

Trop peu de monde malheureusement avait osé braver le froid pour sortir. Ceux qui étaient présents, après avoir unanimement apprécié le spectacle, ont pu longuement échanger avec l'auteur et metteur en scène, avec les comédiens sur la pièce, mais aussi sur l'histoire... et sur un tragique mais possible bégaiement de l'histoire des conflits.



 **Patrick Descharrières,**  
*Adjoint à la culture*



## AQUARELLES ET SCULPTURES A LA MAISON DES ARTS

La Maison des Arts portait bien son nom cette semaine d'octobre. Nout Lequen et Béatrice Morell Lindner, deux artistes locales talentueuses nous ont fait le plaisir d'exposer leurs créations et d'être présentes pour les commenter, pour entamer avec nous tous un dialogue sur leur technique, sur leur inspiration, sur ce que provoque en nous la contemplation d'œuvres d'arts.

Nout Lequen est une sculptrice de talent. Elle se laisse guider par ses sens et son émotion du moment en pétrissant et réchauffant la terre à modeler pour progressivement faire naître une forme, un mouvement harmonieux, une œuvre d'art. Terre brute ou bronze patiné, ses sculptures nous donnent envie de les caresser, les toucher, pour nous aussi être touchés par leur beauté. Nout Lequen souhaite être juste une passeuse qui éclaire nos chemins. Elle y a parfaitement réussi : nos chemins étaient, le temps de cette exposition, lumineux et paisibles.

Béatrice Morell Lindner est une artiste peintre complète : après l'huile, le dessin, elle travaille aujourd'hui l'aquarelle avec beaucoup d'expérimentations sur les matières, les pigments, les encres, les différentes techniques. Ses aquarelles ne sont pas des dessins, des reproductions de photos. Ce sont des moments vus, des couleurs qui l'ont inspiré. L'idée du tableau est déjà très présente dans son esprit avant d'esquisser les différentes perspectives, de jeter les premières couleurs. Et puis comme par magie, le tableau se construit avec toute la difficulté de l'aquarelle qui ne se prête guère aux corrections ou aux retouches. Et au final un tableau sublime, lumineux, avec beaucoup de profondeur, la plupart du temps figuratifs, apaisants, nous faisant voyager géographiquement et émotionnellement.

Les très nombreux visiteurs de cette exposition avaient tous ce sourire et cette joie perceptible que provoque la rencontre avec le talent et une expression du mot « Beau ».

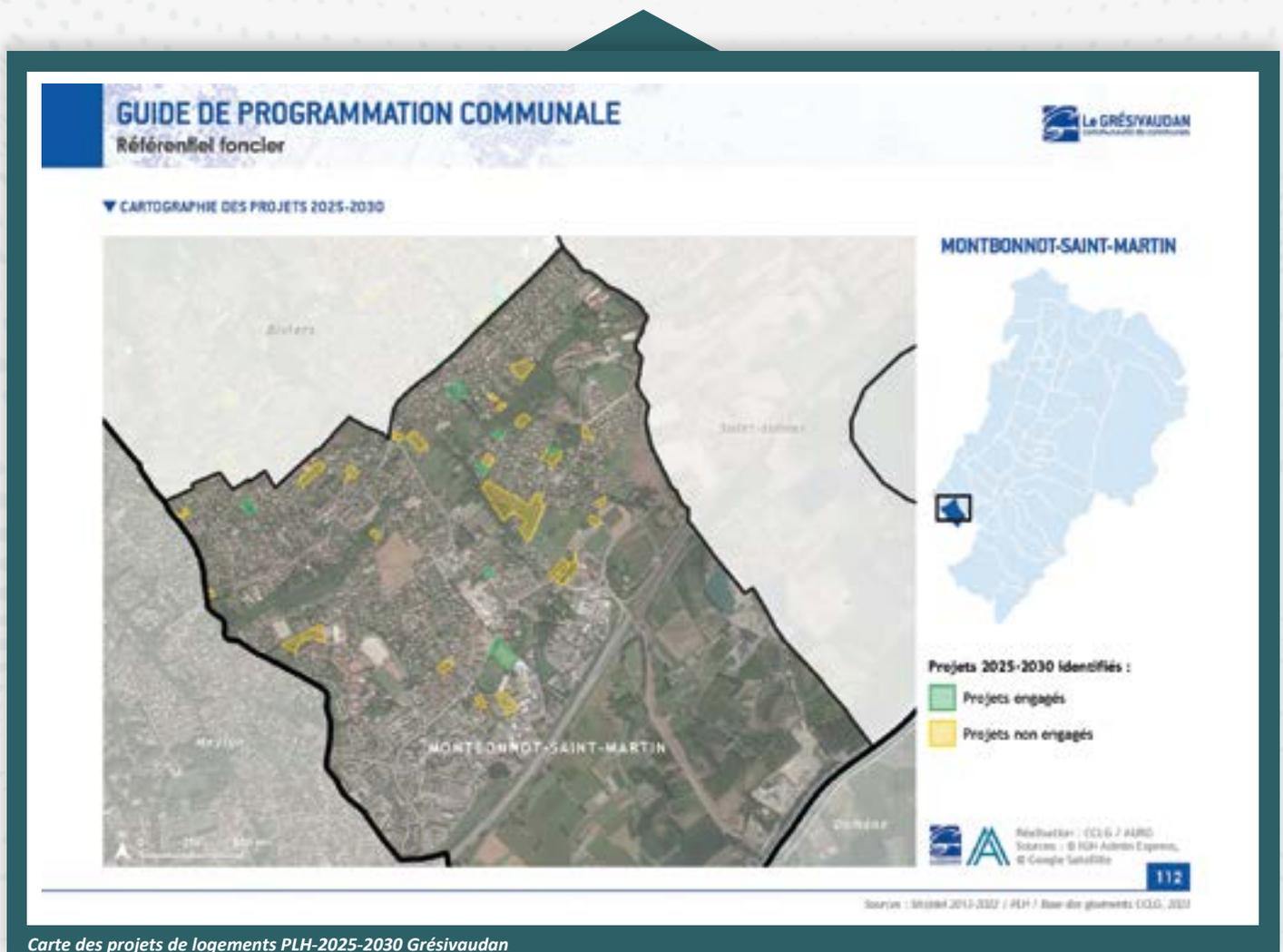
La prochaine exposition aura lieu du 21 au 27 février 2025, pour une rétrospective des œuvres du peintre Alain Charra.

 **Patrick Descharrières,**  
*Adjoint à la culture*

## DES OBJECTIFS CONCRETS POUR LE LOGEMENT SOCIAL

Commune affiliée au Grésivaudan, mais comptabilisée dans l'unité urbaine grenobloise, Montbonnot-Saint-Martin est mobilisée sur le front de la construction de logements sociaux dès 2004. Un défi d'objectifs chiffrés, avec l'intention persistante de permettre une mixité sociale. Une volonté affichée dans le plan local d'urbanisme, révisé en 2017, proposant un minimum de 25 % de logements sociaux dans toute construction collective.

Venir vivre dans un logement social à Montbonnot-Saint-Martin, est-ce probable ? Avec 376 logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la commune continue ses efforts pour rattraper l'objectif de 20 % des résidences principales fixé par la loi (précédemment à 25 %). Le taux actuel devrait se stabiliser autour de 14 %. Il est toujours en progression. Cette loi contraignante, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) votée en l'an 2000, concerne les communes de plus de 3 500 habitants. Parmi les 48 communes iséroises les plus habitées, 29 ont réussi à respecter le taux légal en 2022, contre 19 qui doivent encore fournir des efforts, encadrés par la préfecture de l'Isère.



Carte des projets de logements PLH-2025-2030 Grésivaudan



Inauguration Art'Monia en mai 2022



Immeuble Art'Monia - photo MV Résidences



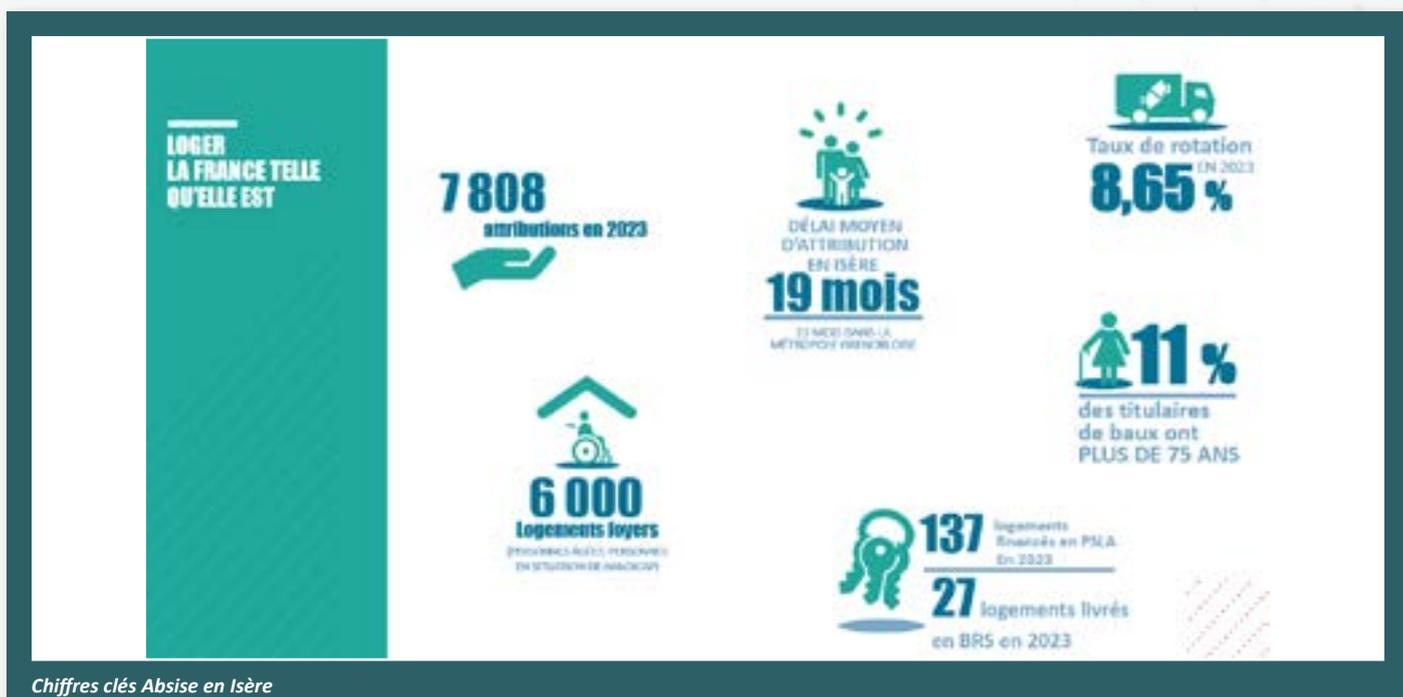
Pose de la première pierre Triptik

## QU'EN EST-IL DES DERNIERS PROJETS DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA COMMUNE ?

Sur Montbonnot-Saint-Martin, les logements sociaux ne sont pas un tabou. Les efforts existent bel et bien. Sur les quinze dernières années, on comptera parmi les plus gros déploiements Pré Mayen en 2014 (38 logements), Art'Monia en 2022 (39 logements) et déjà en cours de construction Le Triptik, chemin de la Croix Verte, prévu pour fin 2026 (37 logements à caractère social). Ces grosses opérations ont été pensées en mixité sociale, c'est-à-dire que parmi l'ensemble des appartements, environ 30 % sont des logements sociaux et assimilés. Cette stratégie globale a été entérinée par la commune avec la dernière révision du Plan local d'urbanisme (PLU) en date du 21 mars 2017. On retrouve également dans ce document la règle suivante : tout projet de quatre logements au moins devra comporter 25 % de logement social. Exception qui confirme la règle, en 2022 la réalisation d'un bâtiment dans la résidence Lucie Pellat affiche un taux de 100 % avec 14 logements sociaux. Enfin, d'autres grosses opérations sont en vue du côté du Pré de l'Eau ces prochaines années en partenariat avec les bailleurs sociaux.

## UN EFFORT COLLECTIF DANS LE GRÉSIVAUDAN

Les logements sociaux ne peuvent évidemment être portés que par une seule commune, c'est bien à l'échelle des agglomérations et communauté de communes que s'opère l'effort. La Communauté de Communes Le Grésivaudan a récemment voté, le 16 décembre 2024, son nouveau Programme local pour l'habitat (PLH) sur les années 2025-2030. Elle doit investir deux millions d'euros par an en moyenne, sous réserve du vote du budget annuel. Il s'agit d'une trajectoire politique sur le logement, incluant les efforts de logements sociaux à fournir pour



Montbonnot-Saint-Martin. L'objectif de 106 logements sociaux d'ici 2030 est affiché, et les projets identifiés devraient permettre d'atteindre cet objectif.

Dans cette loi SRU, il n'y a pas d'objectifs intermédiaires. Les communes de moins de 3 500 habitants, ou en dehors d'unité urbaine (Crolles et Pontcharra), ne sont tenues à aucun objectif chiffré par l'État. Cependant, le Programme local pour l'habitat soutient d'autres créations de logements sociaux dans le Grésivaudan. À commencer par les trois villes Crolles, Pontcharra et Villard-Bonnot qui constituent les pôles principaux de production de logements. Mais aussi d'autres communes du Grésivaudan, les pôles d'appuis, qui ne sont pas à l'heure actuelle contraintes par la loi. On verra ainsi des objectifs de logements sociaux à Alleverd (22), Bernin (25), Goncelin (20), Le Cheylas (30), Le Touvet (96), Saint-Martin-d'Uriage (21) et d'autres communes. En tout, ce sont 23 communes qui participent sur le programme 2025-2030, contre 37 sur le programme précédent de 2013-2018.

## UNE CRISE GLOBALE DU LOGEMENT

L'Association des bailleurs sociaux de l'Isère (Absise) démontre dans son webinaire de janvier 2024 qu'il faut s'attendre à une crise du logement social, directement lié à la hausse des taux bancaires, avec un « marché qui se sclérose ». Si les mises en service de logements sociaux sont bonnes en 2023, c'est grâce au décalage d'environ trois ans entre le moment où l'on finance un projet (avec les bailleurs sociaux) et sa mise en service. Il faut ajouter à cela une hausse nette du nombre de demandeurs : plus 30 % entre 2015 et 2022 en Isère, soit 35 000 demandeurs.

Un grand nombre de personnes qui ont droit aux logements sociaux ne le demandent pas.

Par exemple, aujourd'hui pour un foyer de trois personnes sur Montbonnot-Saint-Martin, il est possible d'après le site officiel [demande-logement-social.gouv.fr](https://demande-logement-social.gouv.fr) de faire une demande jusqu'à 47 271 € de revenu fiscal sur l'année 2023 (ressources de deux ans en arrière). Et même au-delà de ces ressources, d'autres dispositifs existent pour aider à se loger. À savoir également que 11 % des titulaires de baux du parc social isérois ont plus de 75 ans.

## L'ACCESSION SOCIALE GRÂCE À UN NOUVEL OUTIL : LE BAIL RÉEL ET SOLIDAIRE

Plus que du logement locatif social, un nouvel outil d'accession sociale à la propriété voit le jour en France en 2017. Il s'agit du Bail réel et solidaire (BRS). Proposé dans le futur Triptik (voir page 5), chemin de la Croix Verte, et dans le prochain projet immobilier du Pré de l'Eau, il pourrait intéresser des jeunes ménages désirant s'installer durablement à Montbonnot-Saint-Martin, avec des plafonds de ressources similaires aux demandeurs de logements sociaux.

Le fonctionnement est finalement simple : séparer le terrain du logement. La propriété ne concerne que le logement, tandis que le terrain est géré par un organisme solidaire (Isère Habitat en l'occurrence pour la commune), auquel on verse un loyer modeste. Le plus gros avantage est de pouvoir acquérir un logement environ 30 % moins cher que le prix du marché. Le prêt bancaire devient alors moins élevé, et malgré l'ajout du loyer du terrain le coût mensuel total est avantageux. Ce mécanisme permet aussi d'espérer un logement sans reniement sur sa superficie. Les personnes



qui souscrivent à un BRS peuvent après quelques années partir et permettre à un autre ménage de s'installer dans les mêmes conditions, sans spéculation immobilière. Ces logements sont considérés comme logements sociaux depuis 2018, permettant aux communes de les décompter pour respecter la loi SRU.

## QUE SE PASSE-T-IL QUAND LA LOI SRU N'EST PAS RESPECTÉE ?

Si les contraintes n'étaient pas encore lourdes lors de l'entrée de la commune il y a plus de 20 ans en 2004, depuis 2014 les préfetures (représentant l'État) ont accéléré le suivi et mis en place des plans triennaux. Ils permettent de faire le point tous les trois ans et d'apprécier l'effort fourni par la commune. Après un deuxième plan 2017-2019, l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2020 déclare l'état de « carence » pour 8 communes en Isère (sur les 48 communes de plus de 3 500 habitants concernées), incluant Montbonnot-Saint-Martin. Ce statut s'ajoute à celui de « déficitaire », et ajoute une pénalité financière supplémentaire si les objectifs ne sont pas atteints.

En 2020, la préfecture constate que son objectif de 102 logements sociaux n'a pu être rempli qu'à 57 % (58 logements). La pénalité est établie à 60 % de l'amende de base. En 2023, l'objectif encore plus élevé sur 2020-2022 avec 156 logements ne peut être rempli qu'à 33,3 % (52 logements), établissant cette fois la pénalité à 167 % de

l'amende de base. Pour la période actuelle 2023-2025, l'objectif a été revu à la baisse avec 63 logements sociaux à produire et correspond plus au rythme de la commune, qui peut espérer sortir du statut de carence. Les amendes, encadrées par la loi, peuvent être compensées par deux leviers d'incitation à l'action : le paiement va directement à des organismes du bâtiment ou concernés par les logements sociaux, et les amendes peuvent être réduites selon les subventions données à des projets de logements sociaux sur la commune. C'est pourquoi Montbonnot-Saint-Martin n'a pas eu de sanction en 2024 étant donné les subventions de logements sociaux sur les années précédentes. En Conseil municipal, la ville a notamment prévu 450 000 € pour financer le futur projet (qui contiendra 35 logements sociaux) situé 2 route des Semaises, ainsi que 165 000 € pour les 30 logements sociaux jouxtant la résidence senior Nohée. En 2022, la pénalité réclamée par la préfecture s'élevait cependant à 233 800 € (dont 86 549,85 € de carence). En cas d'investissements supérieurs à la pénalité, le surplus est reporté sur l'année suivante.

Le taux de logements sociaux étant toujours calculé au regard du nombre de résidences principales, le taux de 20 % ne devrait pas être atteint en 2030, mais devrait s'en rapprocher de plus en plus. En attendant, la commune doit travailler avec la préfecture pour ses aménagements urbains comme cela s'est produit pour lancer le projet de nouvelle école maternelle au Tartaix.

## VERS 20 % DE LOGEMENTS SOCIAUX

Montbonnot-Saint-Martin, commune de plus de 3 500 habitants en zone urbaine, doit rattraper l'objectif de 20 % de logements sociaux parmi les résidences principales, suite à la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) de l'an 2000.



### Lecture des données

En 2022, le nombre de logements sociaux manquants sur la commune a diminué car le taux cible de la loi SRU est passé de 25 % à 20 %. Le chiffre de 2024 n'a pas encore été communiqué par la préfecture et devrait s'établir entre 104 et 134.

### Analyses

La mise en service des logements sociaux récents sont à mettre au crédit des efforts réalisés plusieurs années en amont. Montbonnot-Saint-Martin devrait théoriquement sortir de l'état de carence après le plan triennal 2023-2025. En gardant le rythme actuel de croissance et de production des logements sociaux, la ville resterait en déficit sous les 20% durant une petite décennie encore.



## QUELQUES TEMPS FORTS À LA MÉDIATHÈQUE

### BIBLIORADERIE DANS LE PATIO

**Mercredi 18 septembre et samedi 21 septembre**

La biblioraderie tenue par les bénévoles de l'association MAB (Montbonnot Animation Bibliothèque) a remporté un vif succès. 580 documents (BD, revues, romans, documentaires, albums) ont été vendus.



### PHILÉMOI : LE SON AU BOUT DE VOS DOIGTS

L'exposition interactive des sculptures sonores a ravi les publics. De la petite enfance aux séniors, les murs de la médiathèque ont vibré aux sons de ces instruments insolites : utilisés en libre accès, en ateliers animés par le musicien Simon Drouin, mais aussi en séances scolaires, ces expériences musicales ont marqué tous les esprits.



### L'ASSOCIATION NUMÉRINAUTE

Elle est intervenue le samedi 26 octobre sur la sécurité numérique et « ce qui se cache derrière nos écrans ! ». Plus d'une vingtaine de personnes ont assisté à cette conférence.



### LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE ÉTAIT SOUS LE SIGNE DU SON THÉMATIQUE ANNUELLE DE LA MÉDIATHÈQUE

Après « L'esprit des lieux » le samedi 9 novembre en présence du réalisateur Stéphane Manchematin abordant le portrait d'un audio naturaliste, le second film « L'énergie positive des Dieux » a été projeté vendredi 29 novembre. Il dévoile l'approche artistique du collectif Astéréotypie, composé de rockers autistes. La soirée s'est poursuivie par un échange entre le public, deux art-thérapeutes et un musicien.





## FÊTE DU MIEL ET DE LA NATURE : PHOTOS ET MISCELLANÉES

**Le magnifique site de la Maison des Arts a accueilli une 14<sup>ème</sup> édition qui s'affirme !**

Avant tout, des apiculteurs locaux toujours au rendez-vous pour nous proposer leurs produits, succès garanti. Les enfants ont été particulièrement bien accueillis avec toujours plus de jeux et d'animations autour de la nature. Pour les adultes, l'accent a été porté sur l'importance de connaître et défendre le monde du vivant.

### **Le Tichodrome, présentation par Cordélia**

Le *Tichodrome* est le Centre de soins de la faune sauvage en Isère. En plus de venir en aide aux animaux sauvages blessés, l'association « Le Tichodrome » a aussi pour vocation de prévenir et sensibiliser le grand public sur les principaux dangers pour ces animaux. Nous prenons en charge entre 1 800 et 2 000 animaux par an, afin de tenter de les soigner et de les relâcher dans leur milieu naturel. Ce sont plus de 120 espèces différentes, de la chauve-souris à l'aigle royal, qui nous sont confiées chaque année et nous essayons de leur donner une deuxième chance. Les causes de leurs blessures résultent presque exclusivement des activités humaines (chocs véhicules et baies vitrées, barbelés, lignes électrifiées, braconnage...). La prise en

charge de tous ces animaux a un coût (environ 130 euros par animal), qui est entièrement à la charge du Tichodrome.

Surtout : contactez-nous dès que vous trouvez un animal sauvage blessé ou en difficulté pour que nous puissions le prendre en charge le plus rapidement possible au :

04 57 13 69 47 ou par mail : [letichodrome38@gmail.com](mailto:letichodrome38@gmail.com)

Nous sommes ouverts 7j/7 ! Site internet de l'association :

<https://www.le-tichodrome.fr/>

Cagnotte Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/le-tichodrome/collectes/cagnotte-pour-le-tichodrome-centre-de-soins-faune-sauvage>

Et sur les réseaux sociaux  



Réalisation des enfants Ecole des Chavannes



FDM Ruche pédagogique



Ecureuil, nourrissage au Tichodrome



Faucon pèlerin relâché au Tichodrome



FDM Le traditionnel marché des apiculteurs



FDM Conférence de Quentin Guibert écologue et ornithologue



FDM Jeux et animations autour de l'alimentation



FDM Pressage de jus de pommes avec l'Association d'Arboriculture de Montbonnot

FDM : Fête du miel

### Témoignage de Caroline Mathias

#### « La machine à remonter le temps »

L'homme a toujours rêvé d'une machine à remonter le temps. Je ne m'attendais pas à ce qu'elle prenne la forme d'une pomme, ni à ce que je la trouve sur un stand de l'AAM à la Fête du miel et de la nature à Montbonnot-Saint-Martin. Je l'ai tout de suite reconnue, cette grosse pomme rouge. Et, enfin, je retrouvais son nom : *la Royale d'Angleterre*. Je l'ai humée et, déjà, avec ce parfum reconnaissable entre mille, j'étais en route vers mon enfance. En la croquant, je fus transportée 40 ans en arrière, à Saint-Quentin-sur-Isère, sur les marches de la maison de ma grand-tante Marie, contemplant son verger immense. Ce goût sucré, légèrement acidulé, cette texture farineuse, je les croyais perdus à jamais. Quel moment extraordinaire, ce fût un vrai bonheur de retrouver un peu de mes 10 ans grâce à cette *Royale d'Angleterre*.

### Lectures dans la paille

L'atelier lecture a rencontré un franc succès durant tout le week-end. Animé par les élus de la commission environnement, agriculture et énergies ainsi que par les bénévoles de la médiathèque, dans un décor champêtre, il a permis aux jeunes enfants d'écouter la lecture ou de lire des albums centrés sur la nature, de colorier soit un oiseau, soit une pomme à accrocher sur l'arbre de la nature, permettant ainsi à leurs parents de poursuivre leur visite des stands. Ceci concourt à permettre aux jeunes générations de se familiariser avec notre environnement : mieux le connaître, c'est mieux le respecter.

 **Caroline Hallé,**  
Adjointe à l'environnement

## LES REFUGES LPO POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ À MONTBONNOT-SAINTE-MARTIN

La diversité du vivant – alias biodiversité - forme le maillage de multiples formes de vie dont nous dépendons pour notre nourriture, notre eau, nos médicaments... Sa dégradation actuelle, que chacun peut constater, a, et aura pour les générations futures, des conséquences négatives sur notre capacité à « bien vivre » !

Avec le programme refuges de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), créé en 1921, chacun peut contribuer, à son niveau, à la préservation de ce patrimoine naturel. C'est la démarche que Maud, habitante de Montbonnot-Saint-Martin a suivie, et dont les mots expriment l'essentiel :

*« Je me suis demandé comment agir à mon échelle et j'ai donc naturellement pensé à la LPO, sauf que je pensais que c'était réservé à des grands espaces avec une charte très contraignante, et que c'était inatteignable.*

*Mais, très bonne surprise, en me renseignant sur leur site, on peut même être un refuge LPO avec un balcon avec quelques principes pleins de bon sens que nous appliquions déjà ! J'ai donc adhéré et transformé notre petit jardin en refuge LPO, nous avons deux nichoirs à mésanges, un hôtel à insectes (et un gîte à chauves-souris prêt à être installé) et plusieurs espèces viennent nous rendre visite !*

*Tout ce spectacle nous rend très heureux, mes enfants, mon mari et moi. »*

Effectivement, avec des principes de bon sens (pas de pesticides...), on découvre le plaisir d'un engagement dans un bout de nature dédié à sa protection !

En France, ce sont 66 000 ha qui sont ainsi préservés, constitués de jardins, de balcons, de parcs communaux,

d'établissements scolaires ou d'entreprises. À Montbonnot-Saint-Martin, le programme refuges LPO comprend quelques jardins, mais aussi, sous l'impulsion du service environnement, les trois établissements scolaires de la commune et deux parcs communaux : le parc du château de Miribel (incluant le bois côté sud), et le parc de Chapicolle. Ces deux parcs présentent une belle variété d'écosystèmes : pelouses, zones boisées, essences variées (feuillus, conifères), ruisseaux, roselière... Si l'inventaire faune-flore reste à faire, le suivi par les bénévoles de la LPO (mise en place et surveillance de nichoirs, observations directes) a déjà montré une réelle diversité. Les refuges, qu'ils soient parcs ou jardins, sont importants en eux-mêmes ; mais leur impact sur la biodiversité est décuplé par leur nombre : plus de variétés de fleurs, d'arbres, une circulation plus facile pour la faune... N'hésitez plus, faites comme Maud : renseignez-vous auprès de la LPO <https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/creer-un-refuge-lpo/dans-mon-jardin> et si les conditions sont remplies, créez votre refuge !

 **Gérard Marot** [marotg@free.fr](mailto:marotg@free.fr),  
Correspondant local LPO à Montbonnot-Saint-Martin





## LE BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif (BP) est par définition un budget imparfait puisque l'exercice précédent (l'année 2024 pour ce budget 2025) n'était pas clôturé le 17 décembre 2024, le jour où il a été voté.

Le calendrier budgétaire mis en place par notre municipalité prévoit le vote du budget primitif en décembre, avant le début de l'exercice sur lequel il doit porter, afin que nos services disposent dès les premiers jours de l'année, du cadre nécessaire pour fonctionner et surtout procéder le cas échéant, aux dépenses d'investissement qui s'avèreraient urgentes.

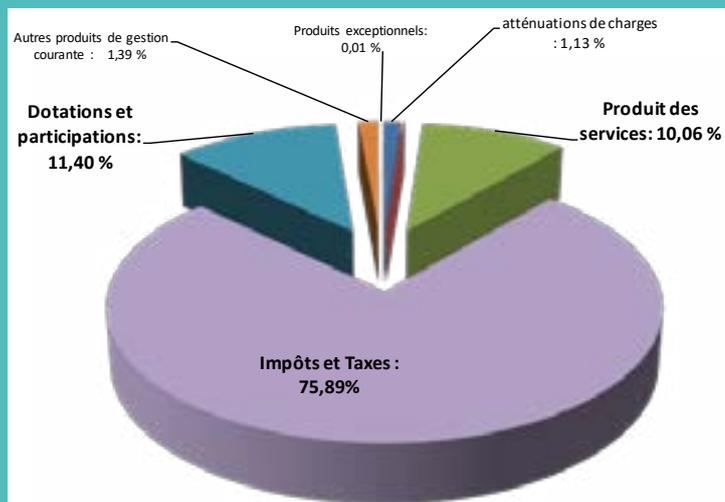
Les résultats, comme les restes à réaliser de 2024 à enregistrer sur 2025, n'ont pu être intégrés à ce budget, puisqu'ils n'étaient pas connus précisément, au moment de son élaboration.

C'est pour cette raison que ce budget primitif devra être complété dans le courant du premier semestre de l'année 2025 par une décision modificative, nommée dans le jargon financier « budget supplémentaire ». La finalité de ce BS est de reprendre les résultats de l'exercice précédent et d'y intégrer les dépenses et les recettes qui ont été engagées en fin d'exercice mais qui n'ont pas pu, pour diverses raisons, être exécutées.

Malgré un contexte national d'élaboration du projet de loi de finances (PLF) très incertain, le budget primitif 2025, est plutôt stable par rapport à l'année 2024 pour ce qui concerne la section de fonctionnement. En dépenses, les 6,99 % d'augmentation constatés sont bien représentatifs de l'inflation d'une part, et du redimensionnement des services publics, en périscolaire, petite enfance et jeunesse, d'autre part.

Pour ce qui concerne nos recettes de fonctionnement, la part de la fiscalité directe locale sur la totalité des recettes de fonctionnement est en baisse de 4 % (76 % contre 80 % au BP 2024). En revanche, la fiscalité directe locale à intrinsèquement augmentée de plus de 306 000 euros (+3,9 %) par rapport au BP de l'année précédente.

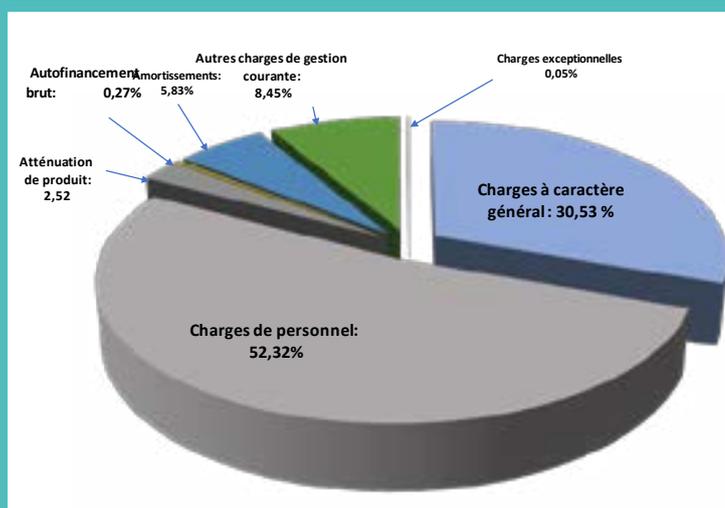
Si notre budget reste plutôt stable côté fonctionnement, il est en revanche proposé en forte augmentation pour ce qui concerne notre section d'investissements, plus 60 %, par rapport au budget primitif 2024. Deux opérations significatives totalisant 7 millions d'euros, seront en effet



### VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2025 / TOTAL 10 763 034 €

013 - Atténuations de charges	122 000,00	1,13%
042 - Opérations d'ordre entre section	13 854,52	0,13%
70 - Produits des services	1 082 573,16	10,06%
73 - Impôts et taxes	8 167 700,00	75,89%
74 - Dotations et participations	1 226 808,00	11,40%
75 - Autres produits gestion courante	149 098,00	1,39%
77 - Produits exceptionnels	1 000,00	0,01%

**TOTAL GÉNÉRAL 10 763 033,68**



### VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2025 / TOTAL 10 763 034 €

011 - Charges à caractère général	3 285 622,50	30,53%
012 - Charges de personnel	5 631 135,00	52,32%
014 - Atténuations de produits	270 813,00	2,52%
023 - Virement à la sect <sup>e</sup> d'investis.	28 933,18	0,27%
042 - Opérations d'ordre entre section	627 133,00	5,83%
65 - Autres charges gestion courante	909 397,00	8,45%
66 - Charges financières	0,00	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00	0,05%
68 - Dotations aux provisions	5 000,00	0,05%

**TOTAL GÉNÉRAL 10 763 033,68**

démarrées en 2025 : la construction de la nouvelle école maternelle dont les travaux se prolongeront en 2026, et après trois ans de procédure contentieuse entre assureurs, la reconstruction du gymnase de la Maison du Pré de l'Eau. Ce niveau important de dépenses d'investissements, un peu plus de 9,5 millions d'euros, est à ce stade, principalement financé par l'emprunt, 7,5 millions d'euros, mais s'agissant d'un emprunt inscrit pour équilibrer la section, il sera revu à la baisse, dans des proportions significatives, lors de la reprise des résultats de l'exercice 2024, lors du vote du budget supplémentaire en avril 2025.

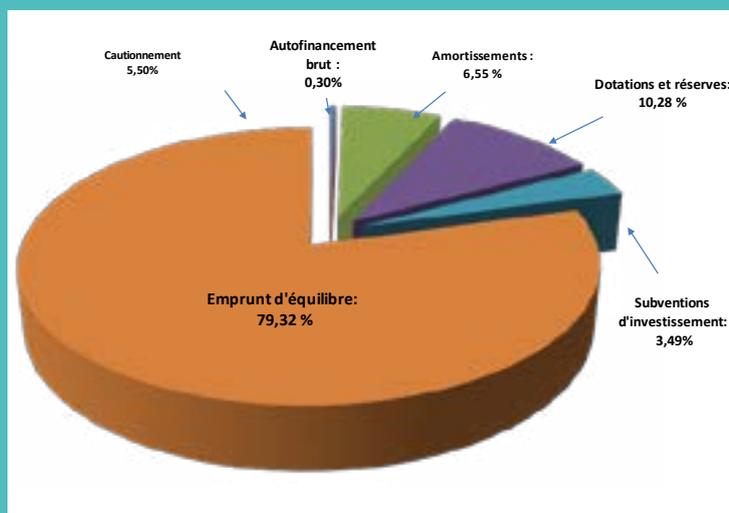
**Il est à ce propos important de souligner que notre commune est complètement désendettée depuis plusieurs années et que nos taux d'imposition ont été votés, une fois de plus sans augmentation pour 2025.**

Au total, c'est un budget volontairement dynamique qui est proposé. Au-delà de la continuité du fonctionnement des services de la collectivité qu'il convient de maintenir à ce niveau de qualité, il est important, après avoir réalisé depuis quatre ans toutes les améliorations thermiques de nos bâtiments publics, de compléter le parc des équipements de notre belle commune avec de nouvelles constructions encore plus vertueuses, encore plus respectueuses des ressources de la planète. C'est l'engagement que nous avons pris dans notre programme électoral.

## OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2025

Réhabilitation énergétique Tartaix et extension centre jeunesse	200 000,00 €
Nouvelle école maternelle	4 000 000,00 €
Reconstruction gymnase Maison du Pré de l'Eau	3 000 000,00 €
Aménagement de la RD 1090 partie Est du village	150 000,00 €
Extension ferme communale	100 000,00 €
Conteneurs semi-enterrés	250 000,00 €
Immeuble Abbé Grégoire	1 200 000,00 €
Réaménagement routier Arriots/Lauriers/Rieux	5 000,00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 905 000,00 €</b>

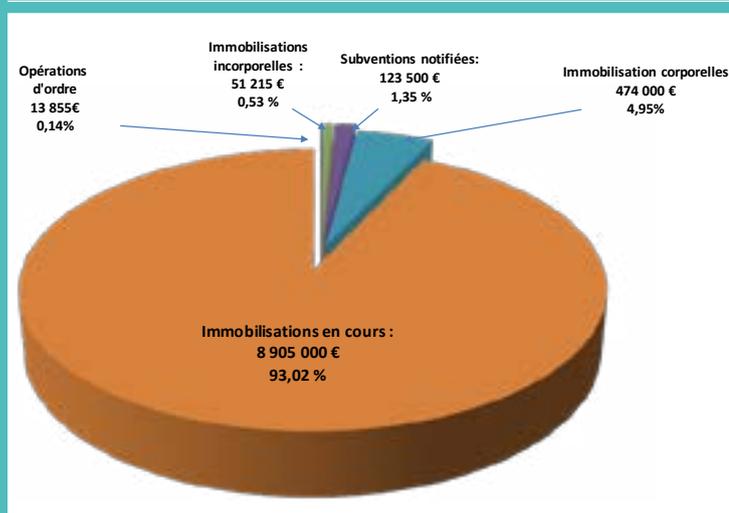
 **Jean-François Clappaz**  
Adjoint aux finances



## VENTILATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2025 / TOTAL 9 573 680 €

021 - Virement de la section de fonct.	28 933,18	0,30%
024 - Produit des cessions	5 000,00	0,05%
040 - Opérations d'ordre entre section	627 133,00	6,55%
10 - Dotations Fonds divers Réserves	984 000,00	10,28%
13 - Subventions d'investissement	333 800,00	3,49%
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 593 713,34	79,32%
165 - Dépôts de cautionnement	800,00	0,01%
21 - Immobilisations corporelles	300,00	0,00%

**TOTAL GÉNÉRAL 9 573 679,52**



## VENTILATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2025 / TOTAL 9 573 680 €

040 - Opérations d'ordre entre section	13 854,52	0,14%
16 - Remboursement d'emprunts	100,00	0,00%
20 - Immobilisations incorporelles	51 215,00	0,53%
204 - Subventions d'équipement versées	129 500,00	1,35%
21 - Immobilisations corporelles	474 010,00	4,95%
23 - Immobilisations en cours	8 905 000,00	93,02%

**TOTAL GÉNÉRAL 9 573 679,52**



### POUR UNE POLITIQUE DE L'ARBRE À MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Les espaces verts, et en particulier les arbres, représentent un enjeu majeur à de nombreux titres dans notre société : le cadre de vie, la biodiversité, l'atténuation des nuisances sonores et visuelles, le contrôle des inondations, mais aussi comme régulateur des polluants et du climat.

Notre commune a malheureusement perdu un très grand nombre d'arbres ces dernières années et les quelques plantations effectuées ont beaucoup souffert : une partie est morte et les arbres survivants sont souvent en mauvais état. Nous perdons du temps et de l'argent en effectuant des plantations selon des méthodes inappropriées et en assurant un suivi de mauvaise qualité.

Les arbres demandent un travail de qualité et des ressources tant financières qu'humaines. Les prestataires doivent être des professionnels experts, et le personnel communal assurant l'entretien doit être formé aux spécificités de cette activité.

Pour les nouveaux arbres, le choix des espèces en fonction du lieu est primordial, tout comme les méthodes de plantation. Celles-ci assurent en effet une croissance de qualité et rapide, ce qui correspond à nos attentes en matière d'enjeux climatiques.

Apporter des soins réguliers sur des durées de vie de 60 à 90 ans est tout aussi primordial. Le suivi ne peut pas être fait à l'économie.

La Commission environnement vient de commencer un travail qui vise à remplacer une douzaine d'arbres récemment plantés qui n'ont pas repris. Nous espérons que cette opération sera exemplaire et permettra de nombreuses autres plantations de grande qualité.

Les arbres sont également une ressource. La commune est propriétaire d'espaces forestiers en grande souffrance. Il serait judicieux de les exploiter, par exemple pour alimenter en plaquettes notre chaudière bois, et ainsi de limiter les coûts en créant un circuit court et vertueux.

#### Quelle direction pour le budget de la commune ?

En fin d'année, les orientations budgétaires pour la fin du mandat ont été présentées au Conseil municipal. En synthèse, on constate que Montbonnot-Saint-Martin est une commune dont les ressources fiscales sont élevées (2,5 fois la moyenne nationale). Par ailleurs, le total des recettes de fonctionnement pour 2025 est prévu de façon très précautionneuse, au même niveau que 2024. Concernant les dépenses, une réduction de 5 % est demandée à tous les services de façon uniforme. C'est le signe d'une absence de choix et de direction. Cela induira peut-être une baisse des services fournis ou une augmentation des prix à payer par les habitants.

Tout ceci pour atteindre un objectif de bénéfice de fonctionnement de 2,8 millions d'euros, qui servira à financer les projets. La majorité se réjouit d'avoir soldé tous les emprunts. Il s'agit toutefois d'un choix surprenant, dans la mesure où il aurait été plus normal de financer les grands projets (réhabilitation des écoles, extension du centre jeunesse) par des prêts. Cela aurait pu être fait quand les taux étaient plus bas qu'aujourd'hui. Nous verrons ce qu'il en sera pour la construction de la nouvelle école maternelle, d'un montant de 9 millions d'euros.

Être attentifs et source de propositions est le rôle du groupe minoritaire. Vous pouvez nous contacter en envoyant un mail à [liste\\_vivre\\_ensemble\\_montbonnot@mailo.com](mailto:liste_vivre_ensemble_montbonnot@mailo.com)

 **Alain Maffet, Nadine Heilliette,  
Daniel Leiffen, Stéphane Mounier**  
Groupe Minoritaire

### PAV : POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Depuis longtemps annoncés, ils sont arrivés ! Les Points d'Apport Volontaire, sous compétence de la Communauté de Communes Le Grésivaudan, ont été installés et sont en fonction depuis le 26 novembre.

Le ramassage en « porte-à-porte » tant pour les ordures ménagères que pour le tri ne se fait plus. Les PAV ne font pas l'unanimité, nous en sommes conscients. Ils sont trop près pour certains et trop loin pour d'autres. Il y en a trop pour certains et trop peu pour d'autres. Tout le monde en veut bien mais pas devant chez lui... On peut s'étonner que certains soient semi-enterrés et d'autres aériens. La commune a pris la décision de faire poser les containers en aérien pendant un temps pour voir si l'emplacement était le bon et si tous les points étaient utilisés et justifiés. Le fait d'être aérien nous permettra de demander à la CCLG (Communauté de Communes Le Grésivaudan) de les déplacer et de modifier leur nombre au cas où. Tout changement d'habitude est souvent source de mécontentement. Presque toutes les communes du Grésivaudan sont déjà pourvues de PAV et celles restantes le seront au fur et à mesure des années à venir. Les raisons de l'implantation des PAV sont multiples. Elle permettra d'améliorer le tri et le recyclage des déchets, d'assurer de meilleures conditions de travail des agents de collecte (automatisation du relevage des containers) et de maintenir un même taux de fiscalité pour tous les habitants.

 **Gilles Farrugia**  
Maire-adjoint



### LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, L'AFFAIRE DE TOUS !

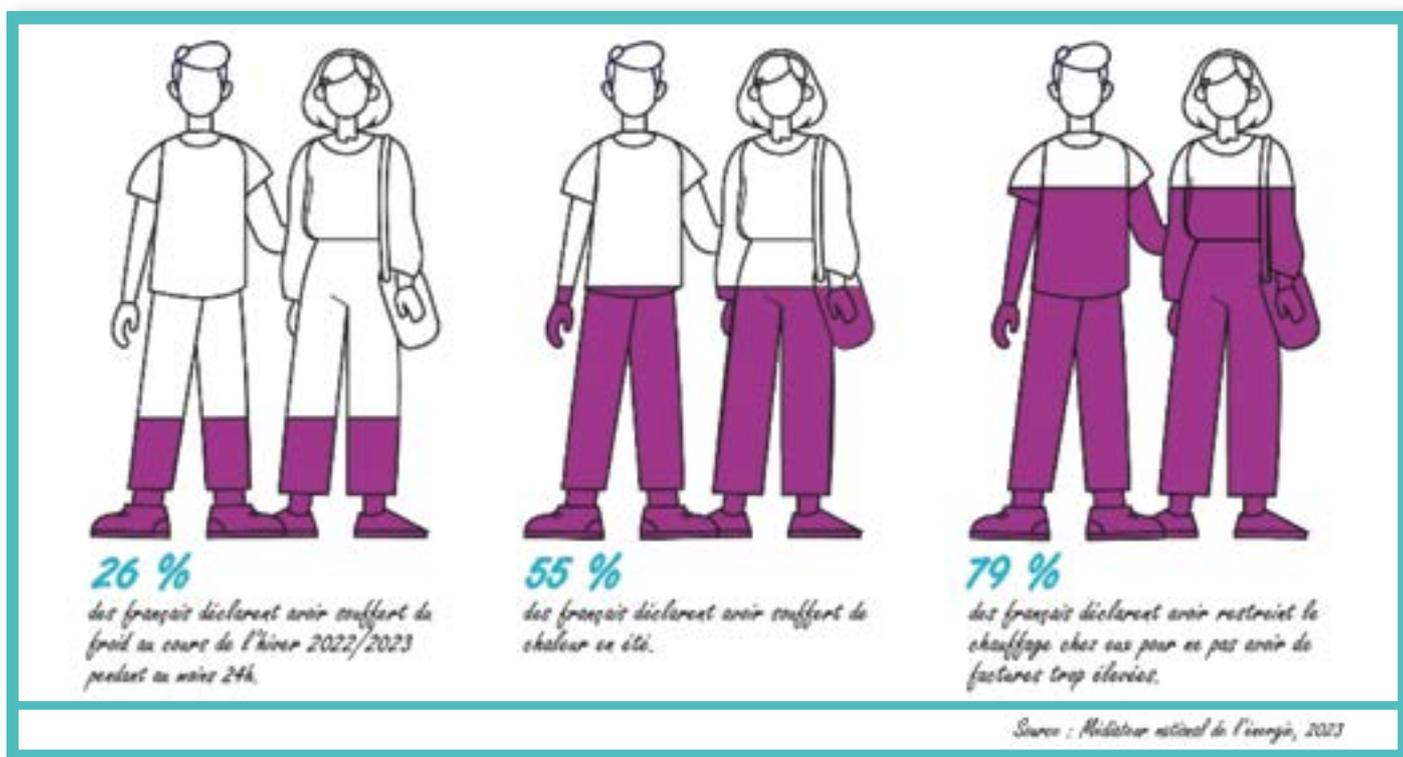
De plus en plus de personnes sont touchées par la précarité énergétique. Focus sur ce phénomène qui vous atteint peut-être personnellement ou concerne votre entourage.

#### Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

La précarité énergétique se définit comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement et ceci à un coût acceptable.

La loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, énonce, quant à elle, une définition légale de la précarité énergétique : « Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

En France, l'Observatoire National de la Précarité Énergétique réalise un tableau de bord, le dernier date de novembre 2023. Il s'appuie sur certains nombres d'indicateurs pour suivre la précarité énergétique. Ce qui est peu connu, c'est que l'on peut subir la précarité énergétique autant en hiver avec le froid, qu'en été avec la chaleur.



#### Des aides pour lutter contre les passoires énergétiques

De nombreuses aides existent pour aider à rénover, changer son mode de chauffage, pour aider à payer les factures. Ces aides peuvent se trouver au niveau :

- communal : Prime à l'investissement d'équipements réduisant les Gaz à Effet de Serre (cf. site web de Montbonnot-Saint-Martin) - Accueil > Cadre de vie > Urbanisme > Les Subventions  
<https://www.montbonnot.fr/615-les-subventions.htm>
- intercommunal : Prime Air Bois du Grésivaudan : cf. site web de la CCLG Accueil > Démarches et services > Air, Climat et Énergies > Aides rénovation et énergies renouvelables > Prime Air Bois  
<https://www.le-gresivaudan.fr/184-prime-air-bois.htm#document>
- national : le site de l'Ademe (l'Agence de la transition écologique), répertorie l'ensemble des aides disponibles  
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/finances/aides-a-renovation>

## RELAIS PETITE ENFANCE

Les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent au RPE.

L'accueil chez l'assistante maternelle est un mode de garde à mi-chemin entre la crèche et la maison. Votre enfant est accueilli comme chez lui, dans un cocon et les activités au quotidien sont variées et ludiques. Pour l'épanouissement de votre enfant, les assistantes maternelles ne manquent pas d'inspiration et elles peuvent compter sur les Relais Petite Enfance du territoire.

Votre enfant y côtoie d'autres enfants entre ceux accueillis par sa nounou et ceux présents aux temps collectif proposés par le Relais. Au programme des temps d'éveil et de

socialisation, des activités manuelles, musicales, de cirque, mais aussi des moments de partage avec les personnes âgées de la résidence séniors et de l'Ehpad ; de quoi faire vivre à vos enfants des instants de découvertes, de rires et de complicité.

N'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance proche de chez vous pour connaître les disponibilités de chaque assistante maternelle mais également pour être accompagné dans votre rôle de parents employeurs tout au long de l'embauche.

 **Géraldine Briole**

*Animatrice relais petite enfance les Grésimômes*

*(Bernin, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-Les-Eymes)*

*06 02 52 65 73 - [rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr](mailto:rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr)*

## SPECTACLE DE DÉBUT DÉCEMBRE MÉLANT LA MDPE ET LE RAM

### Spectacle

Pépettes et ses bouclettes... si on s'aimait comme on est ?

En cette matinée pluvieuse, un joli spectacle de Noël se jouait au cœur de la Maison de la petite enfance : Pépette et ses bouclettes.

Ce conte musical a séduit les enfants de la Maison de la petite enfance et ceux accueillis par les assistantes maternelles réunies tous les vendredis matins au sein du Ram (Relais Assistantes Maternelles).

Une bel instant de partage qui initie cette période de fêtes.



### Goûter

Les petits lutins de la MDPE à peine réveillés de leur sieste, se sont réunis autour du sapin qui trône fièrement au cœur de l'atrium de la Maison de la petite enfance.

Sur des notes d'accordéon, ils ont attendu sagement, en entonnant des chants de saison, la venue du Père Noël...

Et enfin le bonhomme à la barbe blanche est arrivé, la hotte chargée de cadeaux et de chocolats, pour le plus grand plaisir des lutins gourmands ! C'est sur l'air de Vive le vent, reflétant la météo locale, que s'est conclue cette très belle fin d'après-midi festive où les parents et les professionnelles de la Maison de la petite enfance ont pu partager chants et gourmandises.



 **Virginie Sonjon**  
Adjointe à la Petite Enfance

## NOËL A L'ÉCOLE DES CHAVANNES

Comme chaque année le Père Noël n'a pas oublié les enfants de l'école des Chavannes. Un goûter festif avec chants et danses a permis aux enfants de passer un moment privilégié avec le Père Noël. Les élus présents ont partagé ce moment avec l'équipe enseignante.

 Laurence Le Barrillec,  
Adjointe au Scolaire



### FABRICATION DE COSMÉTIQUES BIO ET ÉCOLO !

Un atelier de fabrication de cosmétiques partagé ! Au programme fabrication de shampoing solide et de crème de jour ! Nous avons joué aux petits chimistes pour confectionner nos produits. L'atelier a été animé par Plumes de vie une association qui nous invite à prendre soin de notre planète, de notre corps et de notre porte-monnaie ! Chaque participant a pu partir avec ses recettes pour les faire à la maison ou les partager !

Merci à tous les parents et les enfants pour cet agréable moment partagé !

**Céline Delia**

*Directrice ACM Évasion*



### ESCALE JEUNES

Cette année encore l'Escale jeunes a vu naître un projet rassemblant une quinzaine de jeunes. Ils partiront ensemble en séjour à l'été 2025.

Mais comme le plus important c'est le chemin et non la destination, les jeunes s'impliquent toute l'année pour mener à bien leur projet.

Ils font l'expérience du collectif et nous prouvent jour après jour qu'ils ont en eux les capacités de devenir des citoyens engagés pour l'avenir.

Ils souhaitent cette année être dans une dynamique d'aide à la personne. Les notions de solidarité et d'altruisme ont été abordées lors des différents temps avec les animateurs.

2025 sera à n'en pas douter une année où chacune et chacun souhaitent porter des valeurs et transformer des intentions en actions. Le marché de Noël de Montbonnot-Saint-Martin a été l'occasion pour eux de tenir un stand et de proposer la vente de pop-corn ainsi qu'une tombola. Une petite somme récoltée qui sera réinvestie dans les activités du séjour ou dans l'organisation de futures actions citoyennes. Vous les croiserez peut-être sur une des prochaines manifestations bonimontaines, n'hésitez pas à venir les saluer, ils seront ravis de partager avec vous le récit de leur expérience.



*Jérôme Poulet, Directeur de l'Escale jeunes*

### POUR BIEN FINIR L'ANNÉE AU SEIN DES PÉRISCOLAIRES DE LA COMMUNE !



Les enfants du périscolaire des Chavannes ont participé à des ateliers créatifs pour fabriquer des décorations de Noël. Ces créations ont habillé le sapin du marché de Noël ainsi que celui de l'école. Les enfants ont également continué la création d'objets pour la maquette du "monde imaginaire des Chavannes".

La conteuse Aurélie Piette a clôturé l'année avec une séance de contes. Une belle occasion de stimuler leur créativité et de célébrer l'esprit de Noël !

Au périscolaire de l'école du Bourg, on s'est mis en bonne condition physique avec un peu de roller-dance, puis les enfants ont décoré les

sapins et les locaux ! Un petit buffet aux couleurs de Noël, chocolat chaud ou autres confiseries a été offert aux gourmands ! L'équipe périscolaire du Tartaix a proposé une fête avec un spectacle réalisé par les enfants, ils ont été accompagnés d'un intervenant cirque. Une collecte de jouets « Le Père Noël Vert » en partenariat avec le Secours populaire a été organisée au Marché de Noël avec les enfants du séjour de projet Évasion.

*Céline Delia, Coordinatrice périscolaire*



## PORTRAITS

### CÉCILE MENUGE DYNAMISE LE SOU DES ÉCOLES

Mère de trois enfants, Cécile Menuge endosse depuis octobre 2024 le rôle de présidente du Sou des écoles. Quoi de plus logique ! Elle rejoint en 2019 l'association, d'abord comme membre actif, un statut libre de fonction officielle, puis dans le bureau comme secrétaire adjointe, puis secrétaire. Quand il fallait trouver la remplaçante de Sonia Ségard, Cécile s'est proposée. Au Sou, les présidences se succèdent pour une bonne raison : il faut avoir un enfant scolarisé en maternelle ou en primaire. Le turn-over est donc bien présent.

On peut toutefois s'y investir plus largement. C'est d'ailleurs le message principal de notre présidente Cécile Menuge, parents ou grands-parents seront des renforts appréciés tout au long de l'année. Car le Sou ne chôme pas : fête de rentrée, stand du manège de Noël, chasse aux œufs de Pâques, concours famille en mai et la clôture de l'année scolaire par la fête des écoles en juin. Toutes ces actions pour les enfants de la commune.

Aujourd'hui, c'est une vingtaine d'actifs qui tiennent le rythme. Alors comment est-elle Cécile comme présidente ? « Organisée, sympathique, dynamique », et même « très efficace », nous dit-on au stand du manège de Noël. Et peut-être même que son travail de planificatrice (pour la société Framatome) n'y est pas pour rien ! En tant que présidente, elle s'emploie à dynamiser les équipes, mobiliser de nouveaux bras pour les événements, répartir les tâches, organiser les réunions, gérer la partie administrative, avec l'aide des membres du bureau, bien entendu. Un bureau constitué de quatre femmes et deux hommes. Équipe complétée par des membres actifs. Lors du stand du manège du Sou des écoles, Julietta est venue donner un coup de main pour la première fois un mercredi après-midi. Crêpes, vins chauds, cafés et brochettes de bonbons étaient

proposés pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'association. Plus que financier, l'action du Sou des écoles c'est aussi de se connaître un peu plus entre parents, et de renforcer le lien entre école maternelle et écoles primaires.

L'argent récolté dans ces manifestations permet au Sou des écoles de verser une dotation aux écoles de Montbonnot-Saint-Martin (environ 40€/enfant) que les équipes enseignantes utilisent pour organiser des sorties ou visites. Oui, ce sont bien les enfants le centre d'attention du Sou des écoles. Une association qui met de l'huile dans les rouages des actions des institutrices, des instituteurs. La Mairie est un interlocuteur important également, qui prête les salles et subventionne une partie du fonctionnement chaque année.



 **Ludovic Chataing**  
Service communication



Stand du Sou des écoles place Robert Schuman



## ASSOCIATIONS



### ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE MONTBONNOT

#### Fête des abeilles, de la nature et... des pommes !

Comme chaque année AAM était présente à la Fête du Miel et de la Nature qui s'est tenue les 5 et 6 octobre 2024. Sur un long stand coloré étaient présentées des pommes de plus de 60 variétés provenant des vergers de la commune que l'association gère et entretient. C'est pour les membres de l'association, tous bénévoles, l'occasion de montrer avec fierté le résultat des actions régulières dans les trois vergers, de Marvoisie, de Chapicolle et du Grand Saule dans la plaine. De nombreux visiteurs, petits et grands ont pu ainsi goûter les fruits et partager leurs appréciations.

Les sessions de cueillette, de pressage des fruits, pommes principalement, rassemblent largement les membres pour des moments conviviaux qui permettent littéralement de goûter les fruits des efforts de l'année. L'accueil de classes d'école et le partage des fruits avec diverses associations aiguissent l'intérêt des plus jeunes et des moins jeunes pour les arbres et les merveilles de la nature. Aussi, participer à la fête des abeilles est pour AAM l'occasion d'un hommage à nos humbles amies pollinisatrices qui nous aident au printemps à obtenir tant de si bons fruits !



### ACCES



#### Témoignages :

Président d'une structure adhérente au groupement d'employeurs ACCES

#### PLS : « ACCES : pour quoi faire? »

- 1) ACCES permet à mon association d'employer dans de bonnes conditions : respecter le droit du travail, sécuriser l'organisation employeuse, sécuriser la personne salariée.
- 2) ACCES effectue les tâches que personne dans mon association ne veut, ne peut effectuer : rédaction du contrat de travail, fabrication des bulletins de paie, suivi de l'évolution du droit du travail, tenue des entretiens obligatoires...
- 3) ACCES fournit des conseils et des éléments pour l'aide à la décision en tant qu'employeur : évolution de la rémunération, autres règles.

ACCES est aussi une ouverture vers les autres organisations employeuses (autres associations, les CSE...). »

#### Salariée ACCES mise à disposition dans un CSE

Chrystèle : « Après 20 ans à élever mes enfants, je ne pensais pas pouvoir trouver un emploi intéressant dont les horaires et jours de travail s'adaptent à ma vie de famille. ACCES m'a donné l'opportunité de reprendre une activité professionnelle tout en préservant mes obligations familiales et m'a permis parallèlement de m'épanouir dans un milieu professionnel. »

ACCES, association groupement d'employeur basée à Montbonnot-Saint-Martin met à disposition des personnes au sein de structures de l'ESS depuis 30 ans.

### KUNG FU

Le samedi 16 novembre 2024, au dojo du gymnase du Pré de l'Eau, a eu lieu une rencontre amicale entre plusieurs écoles d'arts martiaux d'Italie et l'école bonimontaine de Kung Fu.

Les maîtres David Scialpi de Turin et Yari Appolonio de la ville d'Asti ont honoré de leur présence avec leurs élèves cette belle rencontre. Plusieurs ateliers ont permis à tous les participants de découvrir de multiples aspects des arts du combat. Notons la présence d'un expert de la boxe thaïlandaise (Muay Thai) avec M. Achouri Nadir ainsi que la participation de professeurs de Karaté de la région grenobloise. Nos confrères italiens ont pu s'entraîner sous la houlette de maître Phan Nhuan David, ceinture noire 7<sup>ème</sup> dang de la fédération internationale des arts martiaux du Viet Nam, ils ont appris le maniement des armes traditionnelles du Kung Fu.

La fin de cette rencontre France-Italie s'est soldée par un pot de l'amitié qui a scellé l'excellente entente entre les deux pays.



## PÉRIMÈTRE MARAÎCHER DE MANGUILINE KADIAMOR

La saison des pluies dure cinq mois au Sénégal : de juillet à novembre. À cette période les activités des femmes du jardin potager de Manguiline Kadiamor se déroulent dans les Rizières. Téranga Grésivaudan a tenu à les accompagner avec l'appui du lycée technique agricole Émile Badiane de Bignona. L'année 2024 aura été une excellente moisson de riz comme le montrent les photos. Qui dit bonne récolte est synonyme d'autonomie alimentaire. Téranga Grésivaudan remercie la mairie de Montbonnot- Saint-Martin de son soutien dans ce combat que nous menons pour développer les villages en Casamance Sénégal afin d'endiguer la misère dans cette zone et empêcher l'immigration clandestine vers l'Europe.

 **Michel COLY**  
Président TERANGA GRESIVAUDAN



## LE MTC, UN CLUB TOURNÉ VERS L'AVENIR

À l'occasion de son assemblée générale, le Montbonnot Tennis Club a dévoilé un bilan très positif, fruit d'une organisation efficace et d'une attractivité croissante. Avec plus de 400 licenciés, le MTC compte dans le top 10 des plus grands clubs de l'Isère. Ses équipes dirigeantes et sportives ont témoigné cette année encore d'une belle mobilisation sur des sujets aussi diversifiés que le développement des événements sportifs et festifs, l'enseignement, la compétition, le padel ou encore l'accueil de nouveaux sponsors. Le MTC ne compte pas s'arrêter sur sa lancée. « La livraison d'une deuxième piste de padel en 2025 et la restitution de notre terrain couvert en 2026 (utilisé actuellement pour d'autres activités en attendant



la reconstruction des installations du Pré de l'Eau, ndlr) vont nous permettre de proposer une offre encore plus étoffée à nos adhérents et futurs adhérents », se félicite Christophe Laparra, président du MTC.

Parmi les perspectives : nourrir l'attractivité du tennis et du padel auprès des jeunes, en progression dans les effectifs, proposer encore plus d'animations conviviales, diversifier les formules d'enseignement pour s'adapter aux emplois du temps et aux envies des adhérents, ouvrir les compétitions par équipes au plus grand nombre pour renforcer les interactions.

Vous l'aurez compris, au MTC, les portes sont ouvertes !



## ASSOCIATIONS

### ALPHA SPORT EVENT

C'est une association sportive qui organise des événements sportifs depuis 8 ans. Créateur et dirigeant, Guillaume Laferrere est un grand sportif, anciennement haut niveau qui participe encore aux championnats de France de trail chaque année. Son équipe est essentiellement composée de sportifs et de bénévoles passionnés par le sport. L'ensemble des courses, trails, run and bike, etc... sont organisés dans le département. Sur le secteur nous organisons le trail du Grésivaudan, qui a rassemblé plus de 700 participants cette année, ainsi que les 10 km de la Bastille. Nous recherchons toujours des personnes pour compléter notre équipe, nous organisons régulièrement des week-ends sportifs de cohésion. Dans un futur proche nous aimerions organiser un bel événement sur la commune de Montbonnot-Saint-Martin.

 Guillaume Laferrere



### L'AMZOV, 50 ANS AU SERVICE DE LA MUSIQUE ET DE LA PÉDAGOGIE



Cette année, l'Amzov, l'école de musique bien implantée sur le Sizov, fête ses 50 ans ! Fondée en 1975, l'Amzov est devenue un lieu incontournable pour les passionnés de musique, offrant une approche pédagogique personnalisée et un cadre propice à l'épanouissement artistique de ses élèves. Avec plus de 320 inscrits, l'Amzov rassemble des musiciens de tous âges et de tous niveaux, du débutant au confirmé. L'école propose un éventail riche et varié de cours : instruments en solo ou en groupe (piano, guitare, flûte, clarinette, trompette, saxophone, violon, violoncelle, batterie, chant, et bien d'autres), formation musicale en classique ou musiques actuelles, chorales adaptées à chaque tranche d'âge, ainsi que des ateliers jazz et musiques actuelles. Pour les plus jeunes, des séances d'éveil musical et des classes découvertes permettent de faire leurs premiers pas dans l'univers mélodieux. Mais l'Amzov, c'est aussi la scène ! Chaque année, les élèves ont l'opportunité de se produire lors des concerts organisés par l'école. Ces concerts, moments forts de l'année, sont autant d'occasions de partager leur passion avec le public et de renforcer leur confiance en eux. Depuis un demi-siècle, l'Amzov fait vivre la musique dans la vallée, transmettant sa passion et rassemblant autour des mélodies. Et cette belle aventure est loin d'être terminée !

### MONTBONNOT RUNNING

Démarrez l'année du bon pied !

Que vous souhaitiez améliorer votre endurance, votre vitesse, profitez d'une course conviviale ou d'un trail, une place vous attend à Montbonnot Running (ex : Montbonnot Jogging).

Partenaire actif du cross de Biviers, notre club participe aussi au challenge du Grésivaudan, où il s'est distingué avec un podium.

Inscriptions ouvertes toute l'année (17 €) - séance d'essai.

**Entraînements :**

Lundi 19h, mercredi 18h30 coaching, samedi 9h

Info : [montbonnotjogging38@gmail.com](mailto:montbonnotjogging38@gmail.com)

Sportivement



## LE POINT INFO LOUP LYNX

Donc notre association Le Point Info Loup Lynx qui a plus de 20 ans, a deux missions : la protection du loup, du lynx, de l'ours sur le terrain et porter à la connaissance du public les informations sur la place essentielle et indispensable du loup dans la chaîne alimentaire naturelle de la biodiversité.

Et notre seconde mission est l'aide au pastoralisme pour la mise en place des patous, des filets souples, des panneaux pour avertir les randonneurs des consignes à respecter face aux chiens de protection. Nous sommes une association de terrain, avec des bénévoles qui se déplacent en forêt, en montagne afin de vérifier s'il y a des indices de présence de loup, ou si nous avons à faire comme c'est souvent le cas ces derniers temps à des chiens. Vu le nombre très important de loups abattus depuis 2013, avec pour conséquence la mise en grand danger de la survie de l'espèce sur notre territoire.



## POMPIERS HUMANITAIRES SOLIDAIRES, UNE ONG À ODESSA (UKRAINE)

Huit bénévoles de l'association se sont rendus à Odessa en Ukraine du 7 au 15 novembre 2024. Cette 5<sup>ème</sup> mission avait pour objectif d'acheminer des dons :

- un Fourgon Pompe Tonne (FPT) remorquable pour aider à combattre les incendies,
- une ambulance pour porter secours à la population victime de la guerre,
- 25m<sup>3</sup> de matériel de santé et de secours.

Les objectifs ont été atteints pour nos 8 bénévoles qui sont partis le jeudi 7 novembre à 5h du matin et sont rentrés sans encombre dans la soirée du vendredi 15 novembre.

Les véhicules ont été remis aux autorités locales d'Odessa le mardi 12 novembre avec le matériel de santé et de secours. Les sapeurs-pompiers d'Odessa ont été formés à l'utilisation du matériel du FPT, une formation qui s'est très bien déroulée. Nos équipes françaises et les équipes ukrainiennes ont pu échanger sans difficultés malgré la barrière linguistique.

Peu après leur départ d'Odessa, des frappes et attaques de drones ont détruit de nombreuses infrastructures de la ville et ont fait de nombreux blessés rappelant avec force la situation dramatique sur place.

Nous exprimons notre profonde gratitude à nos bénévoles, aux équipes locales et au peuple ukrainien, dont le courage et la résilience nous inspirent chaque jour. Dans un contexte international toujours marqué par les conflits, l'association Pompiers Humanitaires Solidaires poursuit ses efforts pour soutenir les populations en détresse. Fondée sur des valeurs universelles de dignité et de solidarité, PHS met l'expérience et le savoir-faire de ses membres au service des causes humanitaires. Bien que nos missions soient appréciées de tous, nous manquons de moyens pour mener à bien les objectifs que nous nous sommes fixés. Notre engagement trouvant ses limites dans le financement de nos projets. Soutenez nos actions, faites un don en utilisant le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/pompiers-humanitaires-solidaires/formulaires/1>





## ASSOCIATIONS

### MONTBONNOT BRIDGE

La reprise des activités du Club a eu lieu début septembre avec le traditionnel tournoi de rentrée, suivi de l'assemblée générale et d'un cocktail dînatoire.

La participation aux tournois et aux compétitions tout au long de l'année est en augmentation par rapport aux années précédentes, résultat d'une bonne dynamique du club.

Nos effectifs sont également en très nette hausse (+27% par rapport à l'année précédente). À ce jour le Club compte déjà 175 adhérents dont de nombreux bonimontains.

De nombreuses animations ont eu lieu tout au long de l'année 2023-2024, tirage des rois, apéritifs surprises, challenge golf/bridge à Bresson, bridge à la ferme des Charrières, rencontre avec des vacanciers bridgeurs à Chamrousse, bridge au Col de porte avec balade et tournoi de boule, bridge à Chamrousse avec balade et repas préparé par les bénévoles.

La volonté du club est de privilégier la convivialité en permettant aux joueurs de partager cette activité de bridge avec de nombreux moments d'amitié qui répondent à une demande de l'ensemble des adhérents du club. Il faut aussi souligner que le bridge est aussi une activité "intellectuelle" dont l'apport bénéfique pour lutter contre les maladies dégénératives, ou au moins les retarder, est indiscutable.

D'autre part les cours de bridge pour adultes ont repris, animés par des bénévoles formés par la Fédération Française de Bridge ; ils comptent une soixantaine d'élèves répartis sur cinq niveaux. L'initiation au bridge des enfants de l'école du Bourg reprendra au printemps et une approche auprès de l'École des Pupilles de l'Air est en cours.

Pour plus de renseignements sur notre activité n'hésitez pas à contacter :

*Catherine Fournié au 06 20 11 65 39 ou Alain Tosi au 06 10 72 11 78 ou à consulter notre site internet.*

 **Catherine Fournié**



### MONTBONNOT-SAINT-MARTIN : CHRISTINE KOECK CHAMPIONNE DE FRANCE DE BRIDGE

Christine Koeck, Bonimontaine depuis 2014, peut être fière de son dernier exploit sportif ! Avec son équipe de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, elle vient de remporter le titre de championne de France de Bridge en Division Nationale 2 Dames.

La compétition s'est déroulée du 9 au 11 novembre dernier au siège de la Fédération Française de Bridge et a vu s'affronter huit équipes. Dès le troisième match, leur formation a pris la tête du classement et n'a rien lâché jusqu'à la victoire finale. Une performance remarquable qui témoigne de la cohésion et du talent de cette équipe dans une discipline où la mémoire et la concentration sont les clés de la réussite. Grâce à ce succès, Christine Koeck et ses coéquipières accèdent à la Division Nationale 1, l'élite du bridge féminin français. Un nouveau défi attend donc ces joueuses de cartes qui tenteront de se maintenir à ce niveau la saison prochaine. Félicitations pour cette belle victoire qui fait honneur à Montbonnot-Saint-Martin !



*De gauche à droite : Claire Richard, Agnès Denjoy, Claude Blouquit, Patricia Herogueulle, Christine Koeck, Catherine Poulain*



# ASSOCIATIONS



## COMITÉ D'ANIMATION

Pour le Comité d'animation de Montbonnot-Saint-Martin, ce 4<sup>e</sup> trimestre 2024 a été riche en propositions.

- **En septembre : La brocante de Montbonnot-St-Martin**  
Le dimanche 22 septembre, nous organisons la 30<sup>e</sup> édition de la brocante. Nous avons enregistré 288 personnes inscrites pour un total de 940 emplacements vendus. Malgré une météo maussade et quelques petites averses, le public était largement présent toute la journée. L'organisation d'un tel événement demande beaucoup de disponibilités à l'ensemble de nos bénévoles, même plusieurs jours avant. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour l'édition 2025 !
- **En octobre : Le voyage à Turin du samedi 12 octobre**  
L'association a reconduit le voyage déjà organisé en avril 2024. 45 personnes étaient inscrites pour la 2<sup>ème</sup> version. Tous ont pu visiter la belle ville de Turin et son marché. D'autres voyages à la journée seront programmés en 2025.

- **En novembre : Exposition de travaux d'élèves**  
À la Maison des Arts, du 8 au 10 novembre, 38 élèves ont exposé leurs travaux lors de l'exposition biennale du Comité d'animation. Une centaine de personnes lors du vernissage et deux cents pendant le week-end ont pu admirer le travail des élèves des cours de pastel, d'huile et acrylique ; des élèves d'aquarelle et des élèves de modelage sur terre. Rendez-vous en 2026 pour la prochaine édition.



- **La nouvelle activité présentée au forum des associations : la Zumba Fitness**

Cette activité, qui connaît un fort succès, s'adresse à des personnes désirant allier danse et activité sportive. En effet, le rythme soutenu pendant l'heure de cours impose à tous une bonne condition physique.

 Joël Serpollet,

Président du Comité d'animation

Expo de travaux élèves



Expo de travaux élèves



Expo de travaux élèves



Voyage Turin



Expo de travaux élèves



## ATELIERS DE PASTEL EN DAUPHINÉ

Pastel en Dauphiné propose régulièrement des ateliers dirigés thématiques pour la création d'œuvres personnelles. Pour les débutants, c'est un apprentissage à l'utilisation du pastel sec ; pour les pastellistes plus aguerris, c'est une occasion de perfectionner leurs pratiques. Ces ateliers dirigés alternent avec des ateliers libres. Ateliers libres et ateliers dirigés sont complémentaires pour le développement des aptitudes à la pratique du pastel sec. De l'avis des participants à nos ateliers, tous sont unanimes et constants : qualité de l'enseignement, découverte de nouvelles techniques ou révision de fondamentaux, sortie de sa zone de confort, progressions individuelles avérées, etc. Plus d'infos : [www.pastelendauphine.com](http://www.pastelendauphine.com)



Coquelicots - C. Allosio, Pastel en Dauphiné



Une démarche construite Michèle .P - Pastel en D.



Plans interprétation Marie Ange A. - Pastel en D.



Détails composition, Gilbert V. - Pastel en D.



Œuvre finie, Marie-Ange A. Pastel en D.



Château de Miribel  
38330 Montbonnot-Saint-Martin  
Tél. 04 76 90 56 36  
[mairie@montbonnot.fr](mailto:mairie@montbonnot.fr)  
[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr)



IntraMuros